



P.P. CH-1951  
Sion

A-PRIORITY Poste CH SA

Département fédéral de justice et police  
Madame Karin Keller-Sutter  
Conseillère fédérale  
Bundesgasse 3  
3003 Berne



Notre réf. C-44728 / CV  
Votre réf. /

Date - 3 FEV. 2021

**Consultation - Approbation et mise en œuvre du règlement (UE) 2020/493 relatif au système « Faux documents et documents authentiques en ligne » (FADO) et modification de la loi fédérale du 13 juin 2008 sur les systèmes d'information de police de la Confédération (développement de l'acquis de Schengen)**

Madame la Conseillère fédérale,

Le Conseil d'Etat du Canton du Valais vous remercie de l'avoir associé à la consultation précitée.

Le projet de modification de la loi sur les systèmes d'information de police par une reprise d'un développement de l'acquis de Schengen n'appelle pas de remarque de notre part puisqu'il devrait permettre de faciliter la lutte contre la criminalité grâce à un système d'échange simple et rapide.

De notre avis, il n'y a pas de nécessité d'octroyer à d'autres autorités un accès au système FADO.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président

Christophe Darbellay



Le chancelier

Philipp Spörri

Copie à [dora.naegeli-sabo@fedpol.admin.ch](mailto:dora.naegeli-sabo@fedpol.admin.ch)